

Acte de mariage de FIQUET Charles et de CARPENTIER Marie  
Margueritte [478++]x[479++].

Le samedi dixième jour de janvier mil sept cent soixante et un, après la publication des bans du futur mariage d'entre Charles FIQUET, toilier, fils aîné de Jean et de défunte Catherine PICARD, ses père et mère d'une part, et de Margueritte LECARPENTIER, fille puînée de défunt Furcy et de Françoise CERTAIN, ses père et mère d'autre part, tous deux de cette paroisse faite au prône de notre messe paroissiale par trois différents jours de dimanches et fêtes consécutifs sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement.

Nous, soussigné prêtre vicaire dudit lieu, après les fiançailles célébrées hier en cette église, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale, les cérémonies de notre mère sainte église bien et dûment accomplies, présence de Furcy CARPENTIER, toilier, Jacques DEMAIS, toilier, Anthoine FERRY, toilier, et Jean FIQUET, toilier, parents et amis soussignés, tous de cette paroisse.

Marques : Charles FIQUET, Margueritte LECARPENTIER

Signatures : Furcy CARPENTIER, Jacques DEMAIS, Anthoine FERRY,  
Jean FIQUET